

FERMETURE DU PONT MATHILDE

2^e VOLET DU PLAN D' ACTIONS TRANSPORTS EN COMMUN

Depuis la fermeture du pont Mathilde, les conditions de circulation sur le territoire de la CREA sont fortement dégradées. Afin de faire face à la situation, la CREA a dès le 9 novembre 2012, lancé un plan d'actions pour renforcer les transports en commun : création de parkings-relais (P+R), offres tarifaires, renforcement de la fréquence à des périodes-clé (achats de Noël etc)... Nous savons maintenant que le pont Mathilde ne devrait rouvrir qu'à l'été 2014. C'est pourquoi la CREA a décidé de mettre en place de nouvelles actions en faveur des transports en commun, en particulier à destination des bus.

• Bilan de la fréquentation sur le réseau Astuce depuis la fermeture du pont Mathilde

Depuis quatre mois le pont Mathilde est fermé et la CREA a décidé de lancer un plan d'actions pour renforcer les transports en commun du réseau Astuce. Quel est le bilan ? De manière globale, les habitants optent davantage pour les transports en commun (+10% de fréquentation par rapport à 2012, soit 7000 véhicules de moins dans la circulation générale), en particulier pour le métro, TEOR ou la ligne 7. Mais la situation est fluctuante, les habitants reprenant leur voiture dès que la circulation s'améliore, ce qui bien entendu entraîne de nouveaux embouteillages.



› Le métro, le TEOR, la ligne 7 ont vu leur fréquentation fortement augmenter

Ces dernières semaines, le métro enregistre +15/20%, le TEOR + 10% et la ligne 7 entre + 20 et + 30% (toujours en comparaison avec la même période en 2012). Ces modes de transport qui bénéficient de voies dédiées ne sont pas entravés par les difficultés de circulation. Ils permettent aux habitants de se déplacer rapidement et avec des temps de parcours assurés.

› Plus de difficultés pour les bus classiques

Les bus classiques connaissent les mêmes difficultés de circulation que les automobilistes, puisqu'ils ne bénéficient pas de couloirs dédiés. La situation est particulièrement délicate à l'est du territoire

(lignes 11, 13, 20, 21) mais la majorité des autres lignes de bus est également impactée.

› Bilan très positif pour l'opération cartes Astuce et parrainage

la distribution de cartes Astuce gratuites créditées de 10 voyages s'est achevée le 12 février dernier

et elle a remporté un grand succès puisque plus de 37 000 cartes ont été distribuées. L'opération parrainage est toujours en cours : chaque détenteur d'un abonnement annuel des transports en commun de la CREA qui parraine un nouvel abonné annuel pourra bénéficier d'un **avoir de 10%** valable sur son prochain achat de titre. Aujourd'hui on compte déjà plus de 300 parrains et toujours deux nouveaux parrainages par jour.



› **Bilan positif pour les parkings-relais (P+R)**

La fréquentation des parkings-relais est en progression avec chaque jour 250 places supplémentaires occupées depuis la fermeture du pont (soit + 37%). A noter notamment l'augmentation de la fréquentation aux P+R du Mont-Riboudet-Kindarena (moyenne de 600 places occupées), François Truffaut à Petit-Quevilly (moyenne de 25 places), gare de Darnétal (moyenne de 15/20 places). En revanche, les parkings-relais situés en extrémité de

ligne, comme le Zénith peinent encore à séduire les usagers.

› **Une tarification sociale**

La CREA propose une tarification très diversifiée prenant en compte les situations de chaque usager. Ainsi sur 100 voyages effectués sur le réseau CREA Astuce, seuls 30% sont effectués avec des titres tout public (tarif de base), 50% des voyages relèvent de la « tarification commerciale » (familles nombreuses, jeunes, seniors, enfants, PDE...) et 20% de la « tarification sociale » (demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA etc).

• **Nouvelles actions**

Au regard de ce bilan la CREA propose de nouvelles actions pour renforcer les transports en commun :

› **Expérimentation du couloir de bus côte de Bonsecours prolongée**

Depuis le 4 février dernier, la CREA a aménagé un couloir de bus de 1,4 km en sens descendant, qui part du haut de la Côte de Bonsecours (au niveau de la boulangerie des trois marches) et rejoint le carrefour de la route départementale. Par ailleurs, les bus ont désormais la priorité aux feux sur les quais rive droite. Objectif : améliorer la desserte en transports en commun des plateaux Est et la ponctualité pour les voyageurs.

Même si le dispositif est récent, la CREA a constaté son succès : la ponctualité des bus entre le haut de la côte de Bonsecours et la place Saint-Paul s'est nettement amélioré. Si avant la mise en place du couloir de bus, les usagers pouvaient mettre jusqu'à 12 minutes pour descendre la côte, désormais ils ne mettent jamais plus de 6 minutes. En moyenne, le gain de temps est estimé à 3 minutes sur l'ensemble des trajets. Pour les automobilistes, une perte de temps d'environ 3 minutes par trajet est constatée. C'est pourquoi, la CREA a décidé de prolonger l'expérimentation et de renforcer le marquage au sol.

› **Création d'un couloir de bus sur la route départementale 6015 à Amfreville-la-Mivoie**

La route départementale 6015 est l'une des principales entrées à l'est de l'agglomération et elle connaît souvent d'importants ralentissements. La CREA a décidé d'y aménager, pour la rentrée de septembre 2013, un couloir réservé aux bus (passage de la ligne 11 qui part de Grand Val à

Amfreville-la-Mivoie et rejoint Petit Pont à Isneauville) et aux vélos. Ce couloir de 1,3 km, partirait du « passage de l'eau » et rejoindrait la place Saint-Paul.

La réalisation d'autres couloirs de bus sur des sites stratégiques est en cours de réflexion.



› **Améliorer l'accès et le stationnement aux abords des gares**

Le train est un mode de transport rapide, sécurisé et peu coûteux, idéal pour se déplacer sur le territoire de la CREA, particulièrement depuis la fermeture du pont Mathilde.

A titre d'exemple :

Malaunay-Rouen : 10 minutes en TER

Elbeuf / Saint Aubin – Rouen : de 18 à 25 minutes en TER

Oissel – Rouen : 12 minutes en TER

Afin d'encourager les habitants à adopter le train pour leurs déplacements quotidiens, la CREA et la Région Haute-Normandie mènent une réflexion sur l'aménagement des abords de gares. Objectif : faciliter la desserte des gares en transports en commun, en vélo ou à pied et améliorer le stationnement des véhicules. **Ainsi, le réseau TER et le réseau de transports en commun Astuce seraient davantage reliés.**

Des études sont actuellement amorcées avec les différents partenaires afin de définir une stratégie d'intervention sur les neuf gares de la CREA dans le but :

- d'améliorer les échanges entre le train et les transports en commun urbains
- de favoriser l'accès aux gares à pied ou en vélo
- faciliter le stationnement

› **Accélération des Plans de déplacements Entreprises (PDE) inter-entreprises (PDIE) et Administration (PDA)**

A ce jour, la CREA a déjà signé des PDE, PDIE ou PDA avec **27 entreprises et administrations*** du territoire, qui regroupent au total plus de **23 000 salariés dont 3000 d'entre eux sont abonnés au réseau Astuce de la CREA (13%)**. Ce taux est meilleur que dans les entreprises n'ayant pas signé de PDE.

La CREA a donc décidé d'accélérer la mise en place de PDE avec les entreprises les plus importantes du territoire : **Université de Rouen (2400 agents), INSA (400 agents), SNCF (680 agents), Agence de l'eau Seine Normandie (60 agents), Pôle des savoirs (150 agents), CARSAT (400 agents), Acticall (300 agents), Mairie de Sotteville-lès-Rouen (650 agents)**. Par ailleurs, un partenariat particulier sera mis en place avec la CCI et les Clubs des Bords de Seine et Alliance Seine Ouest afin de renforcer la mise en place des PDE sur le territoire de la CREA. Objectif : encourager les salariés à opter pour les transports en commun, le vélo et le covoiturage pour leurs déplacements domicile-travail, notamment grâce à des offres tarifaires attractives. En effet, dans le cadre d'un plan de déplacement, l'employeur prend en charge 50% de l'abonnement de transport auquel s'ajoute une prise en charge de 15% par la CREA. Ainsi, le salarié ne doit déboursier que 17,60 euros par mois avec

un abonnement annuel (au lieu de 41,50 euros en tarif normal). Par ailleurs, d'autres actions sont en général proposées par la CREA : réduction sur la location de vélo'R, formation sur la conduite sécurisée à vélo en ville... Au-delà, la CREA va mettre en place une nouvelle génération de plans de déplacements, pour lesquels **elle prendra en charge 20% de l'abonnement**. La CREA va mener une véritable campagne d'information auprès des entreprises et des salariés.

*Veolia Eau, Quille, EDF Commerce, EDF Direction des Services Partagés, CPAM, Région, Département de Seine Maritime, CHU, Orange, La Poste, SMEDAR, Air Normand, Arehn, Rouen Habitat, CTI NPNP, Ville de Rouen, CETE, CESI, Rectorat de Rouen, Cité Administrative, Caisse d'Épargne, ADEME, Direction Régionale du Service Médical (DRSM), PDIE VATINE, PDIE ACAR, Ville de Mont-Saint-Aignan.

› **Le tarif « In cité » étendu à tous les parkings-relais**

La majorité des parkings-relais rencontre un réel succès. Afin de permettre au plus grand nombre de bien identifier les parkings-relais, la CREA a décidé de renforcer leur signalétique et leur jalonnement. Par ailleurs, la CREA envisage d'étendre le tarif « In Cité » (titre de transport groupe pour les parkings-relais) actuellement proposé au parking du Mont-Riboudet/Kindarena aux parkings relais du Zénith et Rouges-terres dès le mois de juin.

Par ailleurs, la CREA réfléchit à la création d'un nouveau tarif « groupe/covoiturage », qui sera disponible à la rentrée de septembre prochain sur l'ensemble du réseau Astuce.

› **Information des habitants**

Une campagne de presse et des articles dans CREA Mag présenteront les nouvelles actions aux habitants.

Contacts

Marie MAHIEU-RIVALS
Attachée de presse CREA
02 32 76 69 03 / 06 20 87 51 83
marie.mahieu@la-crea.fr

Lorraine LUVINGISA
Assistante
02 35 52 68 18
lorraine.luvingisa@la-crea.fr